

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 36

Artikel: Lè tié-troncs dè Blonay
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'arme, lui fait comprendre le fort et le faible de toutes les positions, le prévunit contre toutes les imprudences, l'avertit du danger que deux coups chargés font courir à ses voisins et à lui-même.

L'élève sait tirer à la cible, supposons-nous, car c'est l'a b d c du métier; ce qu'il s'agit de lui apprendre, c'est à se servir de son arme contre du gibier. On procédera par ordre en commençant sur le faisant, gros gibier au vol peasant. Voici l'élève devant un rideau d'arbres figurant à s'y méprendre les taillis où aime à se percher et à se blottir le bel oiseau. Dès que le jeune chasseur a fait quelques pas, il entend un bruit dans les fourrés ou voit partir à dix mètres de hauteur des faisans branchés. Ce ne sont pas des faisans, bien entendu, mais de grosses boules creuses de terre glaise qu'il doit abattre et démolir sous peine de se montrer trop mazette.

Tous les cas sont prévus, toutes les sortes de départ du gibier sont rendues fidèlement, avec l'imprévu, l'attente nécessaire et les envolées précipitées des couples restés sous le talon du chasseur.

En plaine, contre la perdrix, on l'exerce suivant la même méthode, on l'oblige à prendre le sillon par le travers, on le force à distinguer un oiseau blotti d'une motte de terre qui est presque de la même couleur, et des compagnies partent dans toutes les directions, compagnies représentées toujours par des balles en terre qu'il lui faut démolir.

Dès le 1^{er} septembre, les anecdotes sur la chasse abondent dans tous les journaux. Jacques Lefranc, du *Petit Parisien*, raconte celles-ci :

J'ai souvent entendu parler, dans mon enfance, d'un brave maître d'école qui avait la passion de la chasse et du chien courant. Son plus cruel tourment, quand il faisait la classe au village, c'était d'entendre suivre la meute du château dans le voisinage de son école. Si occupé qu'il fut de sa leçon, il trépignait chaque fois d'impatience, prêtait l'oreille, se tremoussait et en oublierait sa mission.

Comme il connaissait tous les chiens de la meute, il se rendait compte à leur voix des péripéties probables de la scène cynégétique.

Et, suivant son impression, il interrompait alors la leçon commencée pour dire à un de ses élèves :

- Tu entends ?
- Oui, Monsieur !
- C'est Miraut, n'est-ce pas ?
- Je le crois, Monsieur.

— Oui, oui, c'est bien Miraut ? proclamait le brave homme au bout d'un instant; eh bien ! alors le lièvre est fichu.

Un agent de la police de sûreté avait été chargé de surveiller, et d'arrêter au besoin, un individu demeurant à proximité d'un bois et qu'on supposait s'être réfugié là à la suite d'un méfait. Pour ne pas éveiller l'attention de celui qu'il devait ne point perdre de vue, l'agent avait revêtu un costume de chasseur. Et il trouvait que ce costume était bien celui qui lui convenait, car il était un chasseur enragé.

L'individu suspecté était également passionné pour la chasse; sous prétexte de se renseigner sur les points giboyeux du bois, l'agent l'accostait, lui parlait, le dévisageait.

Au bout de quelque temps, on s'étonna à la préfecture de police, à Paris, de n'avoir pas de ses nouvelles. Qu'était-il devenu ? Un autre agent fut envoyé aux informations.

On juge de la stupéfaction de ce dernier quand il vit son collègue chassant à travers bois avec celui qu'il avait mission d'arrêter !

Les deux chasseurs étaient devenus les meilleurs amis du monde !

L'envoyé de la préfecture n'en revenait pas ! — Vous oubliez donc, dit-il à son collègue, que votre compagnon est un criminel ? — Lui ? répliqua le premier agent... Allons donc !... On ne peut être qu'un brave homme quand on est un aussi bon chasseur.

Aujourd'hui que la question de l'alcoolisme est plus que jamais débattue, que les sociétés de tempérance déploient de plus en plus d'activité et de persévérance, les vers qu'on va lire divertiront peut-être nos lecteurs pendant quelques instants :

La carafe et le vin.

Dialogue.

Un jour, sur une table abondamment servie, La carafe et le vin se tenaient compagnie ; Et tous deux, convaincus de leur utilité, Bien ayant le repas, jasaient en liberté. La bouteille disait :

A l'heure où chacun dîne, Que vient donc faire ici la carafe anodine ? Allons, retire-toi, liquide sans couleur, Ton contact fait pâlir ma divine liqueur ; Retourne d'où tu viens, ton eau, ma toute belle, N'est bonne toute au plus qu'à laver la vaisselle.

L'EAU

Breuvage plein d'orgueil, j'oserais vous prier De vouloir avant tout ne pas me tutoyer ; J'existe bien avant que la vigne fut née ; Jeune présomptueux, je me crois votre ainée ; Jadis le doigt de Dieu, m'indiquant le chemin, Me fit, pour le punir, noyer le genre humain ; L'Hymalaya sentit ma mortelle caresse. Voilà, petit Bordeaux, mon titre de noblesse.

LE VIN

Cela ne prouve pas la bonté de ton eau ; Tu ne fus, après tout, qu'un immense fléau. Aux noces de Cana, toi-même, en Galliée, En vin fortifiant ton onde fut changée ; De ce miracle seul, tu peux t'enorgueillir ; As-tu de ce beau jour gardé le souvenir ?

L'EAU

Tu viens me rappeler une bien sotte histoire ; Ce fait humiliant n'a rien de bien notable ; Mais ton affreux poison, de tous ingurgité, Abrutit lamentement la triste humanité ; On verse sur les fronts l'eau sainte du baptême, Et le cabaretier baptise aussi lui-même.

LE VIN

Produit nauséabond, va t'en, tu me fais peur. L'EAU
Retire-toi d'ici, trop bâchique liqueur.
LE VIN
Je vais, sans plus tarder, t'obliger à te taire ; Tu sers à l'infirmier, même à l'apothicaire.

L'EAU

Le suis trop bonne, hélas ! voilà mon seul défaut. L'eau discutait en vain, le vin parlait trop haut ; Lorsque deux conviai à mines peu sévères, Vinrent mêler le vin avec l'eau dans leurs verres. Le fait était brutal, et cette infusion Sut de nos ennemis hâter la fusion.
Bienheureux, selon moi, qui pourrait sans obstacle, Opérer de nos jours un semblable miracle.

HENRY, père.

Lé Tié-trones dè Blionay.

Vo cognaité prao Blionay, cé galé veladzo avoué on tsaté, on pou ein amont dè Vevay.

Et bin, l'est ài dzeins dè stu veladzo que l'ài diont lè tié-trones àobin lè tere-trones et, se vo ne sédés pas porquier, vé vo lo dere :

Dào teimps io y'avai per tsi no dái lão, dái z'ors, dái seinglião et autre bitès féroces, on chai étai pas tant à noce et on poavé pas dremi su sè dués z'orolhiès coumeint ora, allà pi ! kà la né, clliao bitès sè geinavont pas dè veni queri lão medzi tantqui dein lè veladzo et malheu à clliao que n'aviont pas bin cottà la

porta dè l'étrablio ; l'étiont sù que lâi manquâve lo leindéman onna faye, onna tchivra àobin on part dè tchervi et, se y'ein avâi min, clliao bitès s'attaquâvont bo et bin à on vê et mimameint à on modzon.

Coumeint clliao lâo et clliao z'ors fasont dâi carnadzo dâo dianstre pè châotre, lo Conset d'Etat avâi permis à tsacon dè lè tiâ sein ètre d'obedzi dè preindrè on permis tsi lo préfet et lo gouvernément bailliè mimameint dâi primès à clliao qu'ein poivont éterti ; mà lâ lão et lè z'ors ne sont pas dâi bitès que sè laissent cajolâ coumeint on tsat et cein n'allugâvè pas tant lè tsachâo qu'ein aviont on bocon poaire, kâ clliao z'animaux vo déchicotéront on chrétien tot coumeint on muton et s'on vint à lè manquâ, àobin que voûtron fusi vigné à ratâ, faut sè dépatsi dè décampâ, et s'on a dâi eindzalirès pè lè z'ertets que vo grâvont dè corrè, vo z'êts fottu, kâ, vo châotont dessus et hardi ! la boutifaille.

Don, ia dza grantein, on or avâi fe sa tanna dein lè bou ein amont dè Blionay et vgnai roudâ la né pè lo veladzo io l'avâi dza fê cauquîs bounès souyès dè tchivrè, dè mutons et dè tot cein que poi accrotsi.

Déval la né, lè dzeins sè cottâvont dedein et et nion n'ousâvè ressailli ; lo dié ne criavè rein mè lè z'haorès et n'javâi papi on tsat défrou, tant l'aviont poaire.

Mâ, nion n'avâi onco jamé vu cé or, quand bin l'aviont dza fê dâi battiès dein lè z'inverrons.

Tot parai, onna né pè vai Tsalandia, que la louna bailliè bin, on citoyen vint derè ào syndico que l'avâi apêcu l'or dézo on gros tsafagni on pou ein amont dâo veladzo.

Lo syndico, qu'étai on tot crâno, fe senâ ào fu et l'eut astout à sa mandze 'na veingtanna dè citoyens avoué dâi fusi et partont avoué lo gaillâ qu'avâi vu la bite contre l'eindrai io étai l'or.

— Vaidès-vo pas cé affrére nái ào fin bas dâo tsatagni ? se fe noutron coo ài z'autro.

— Oi, ma fai, dese lo syndico, n'ein la bite sti iadzo !

Y'avâi bin, coumeint lo gaillâ desâi, on gros affrére nái tot avau dè l'arbro et coumeint la louna cllairivè onco prâo cllia né, cé affrére transivè su la nai et on arâi djurâ que cein rémouâvè.

— Vaidès-vo pas, syndico, le budzè ora !

— Oi, ma fai, dese on municipau.

— Pas tant dè clliao z'affrèrs, fe lo syndico, vo z'ai tré-ti tserdzi n'est-te pas ? Et bin vo z'allâ tré-ti meri su la bite et ào coumeindémeint dè feu ! hardi ! teri lo gatollion !

— En joue !... feu !

Et vouaiquie 'na débordenaie dâo cinq cents diabliò que cein redrobliâvè tantqui pè su lè monts dè Tserdena.

— Budzè adé ! dese lo sergeant ein vouaitieint l'or.

— Eh bin, tserdzi vito tsacon onco on coup ! Et vouaiquie mé 'na débordenaie dè la mettance, pi què la première.

— Sti iadzo, l'est tiâ ? desiront clliao citoyens ; no faut allâ vairè, se fassiont ; mà n'ousâvont ni lè z'ons ni lè z'autro s'approtsi dè la bitè.

— Et bin retserdzi tsacon onco on coup et mè, y'adré lo premi, se fâ on municipau, mà vo vindrè ti après mè, po se dâi iadzo... vo sédès... ne l'âi mé fié pas trào et ne mè tsau pas dè mè férè agaffâ ora !

Ye vont don ti lè z'ons après lè z'autro, coumeint 'na granta serpeint sur la nai et qu'este que troviront :

Lo tronc dâo tsatagni io la nai avâi fondu pè lo fin bas pè lo sélao dè la dzornâ et cein fasâi 'na plliaça naira su la nai ; l'étai don cé tronc que l'aviont prâi por on or.

Ma fai, vo vaidès d'ice lè recappaïs ; mà n'ont

pas zu lezi dè recaffà tant grantein, kà clliao dài z'autro veladzo, quand l'ont su l'affèrè lè z'ont batisi lè *Tie-troncs* àobin lè *Tere-troncs*, que l'est don la mima tsoudze.

Et vouaique coumeint clliao dè Blionay, ein vollient férè 'na boun'aqchon, ont reçul ào lettre dè baptême !

**

Prophètes de malheur.

Il ne se passe pas d'année où quelque haluciné ne nous prédisse la fin du monde à telle date plus ou moins prochaine. Cette année encore, on nous a menacé de cet effroyable cataclysme. Personne, heureusement, ne prête plus la moindre attention à ces bizarries, et le matin même du jour fatal, chacun se lève avec les mêmes préoccupations, les mêmes soucis de la vie, et se livre comme d'habitude à la fièvre des affaires.

Le prophète de malheur en est alors pour ses frais.

Il n'en fut cependant pas toujours ainsi ; témoignez les lignes suivantes, empruntées à la *Gazette de Lausanne* du 23 juillet 1816. Il s'agissait alors de la fin du monde annoncée par un astrologue pour le 18 juillet de la dite année :

Le 18 juillet est passé, et cette journée, qui devait être marquée par le plus effroyable cataclysme, n'a offert d'autre merveille que le retour du beau temps.

On a souvent prédit cette terrible catastrophe du globe ; mais jamais peut-être la terreur n'avait exalté plus de têtes et parcouru plus de pays.

Depuis un mois, toutes les églises de la Belgique étaient pleines d'un peuple timoré et inquiet. En Allemagne, il est des lieux où l'on a interrompu les affaires et dédaigné les travaux journaliers. À Naples, un prêtre a annoncé dès la chaire des dévastations effrayantes. A Paris, le 17 encore, des colporteurs vendaient un misérable écrit sous le titre de *Détails sur la fin du monde*, et attiraient autour d'eux tout un peuple alarmé. Le seul point sur lequel on n'était pas d'accord, était celui de savoir si ce serait le feu, l'eau ou quelque fragment igné, détaché du soleil, qui terminerait les destins de la terre.

L'uniforme des diplomates.

Il y a deux ou trois ans, le chef du protocole relatif aux usages diplomatiques en France, publia une circulaire invitant les diplomates à revêtir dans toutes les réceptions le costume officiel. A ce propos, le *Journal des Débats* donna, sur cet uniforme spécial, les notes intéressantes qui suivent :

L'uniforme français des ambassades ressemble à celui de nos officiers de marine, — des amiraux, s'entend !

L'habit et le pantalon sont en drap bleu de roi ; l'habit est surchargé de broderies au col et aux manches, avec, dans le dos, une torsade d'or faite de fleurs de pensée et de feuillage de chêne. Le pantalon n'a qu'une bande d'or verticale, mais elle est très large. Un claque avec cocarde tricolore et galons brodés, une épée avec poignée de nacre complètent cette tenue, qui est celle des simples attachés.

A partir du grade de secrétaire, on a droit, en plus, à une baguette brodée qui fait le tour du col et borde complètement l'habit. Quant aux ambassadeurs, ils ont la poitrine, — seul endroit où il y ait encore de la place, — constellée de broderies supplémentaires, une plume d'autruche blanche à leur chapeau au lieu de la plume noire, et une ceinture de soie tissée or et bleu ou or et rouge.

Après cela, il semble qu'il faille tirer l'échelle. Pourtant les uniformes de certains étrangers ont peut-être plus d'éclat encore. On cite les attachés de l'empire d'Autriche dont quelques-uns, jouissant du titre de magnats, ont droit à des costumes enrichis de superbes fourrures ; la jaquette rouge de l'ambassadeur anglais ; la tunique éblouissante de blanc-heur du ministre de Siam ; celle non moins blanche de l'ambassadeur russe, dont l'aspect militaire est accentué par le casque d'or surmonté d'un aigle aux ailes éployées, coiffure commune à tous les diplomates russes qui, ainsi que leurs frères autrichiens et allemands, ont presque tous un grade dans leurs armées respectives.

Songez qu'il y a près de cinquante puissances accréditées à Paris. A raison de 4 fonctionnaires pour les légations et de 8 à 10 pour les ambassades, voyez quelle cohorte formant, dans un salon officiel, ces 250 diplomates en tenue, rivalisant de somptuosité et d'éclat.

La livraison 16 de **La Suisse au XIX^e siècle**, publiée en français par M. F. Payot, éditeur à Lausanne, et, en allemand, chez MM. Schmid et Franke, à Berne, sous la direction de M. Paul Seippel, contient l'histoire du Protestantisme dans la Suisse au XIX^e siècle, par M. Gaston Frommel, professeur à l'Université de Genève ; puis le commencement de l'Histoire des sciences ; sciences physiques et naturelles, par Théophile Studer, professeur à l'Université de Berne.

Cette livraison est, comme les précédentes, illustrée d'une façon très intéressante. Relevons parmi les gravures, 40 portraits, vues de cathédrales, la maison de Vinet à Ouchy, etc.

La Suisse au XIX^e siècle formera trois volumes. Le premier, qui a paru l'an dernier, comprend 575 pages grand in-8 et 206 illustrations ; le second volume est en cours de publication. Le prix de souscription aux trois volumes brochés est de 60 francs. Le prix de la livraison, 2 fr. Nous recommandons vivement cette œuvre nationale, vrai monument intellectuel et typographique élevé à la gloire de notre pays par des écrivains de mérite et par des éditeurs consciencieux.

Un joli mot de Napoléon I^r. — On causait d'une dame qui vient d'épouser son beau-frère.

— Ces unions sont donc permises ? demanda quelqu'un.

— Parfaitement, répond un ancien magistrat. L'article de la loi qui les vise fut, lors de la création du Code civil français, l'objet d'une longue controverse et fournit à Napoléon I^r l'occasion d'un bien joli mot :

« Messieurs, déclara-t-il à ses contradicteurs, ce qui milite surtout en faveur de mon opinion, c'est qu'un veuf qui se remarier est généralement exposé à avoir deux belles-mères, tandis que celui qui épousera sa belle-sœur n'en aura qu'une. »

Laitues braisées. — Parez et lavez quelques têtes de laitues ; faites-les blanchir et rafraîchissez-les aussitôt en les jetant dans un vase d'eau froide. Egouttez-les bien sur un tamis et pressez-les légèrement dans la main, une à une, pour en faire sortir entièrement l'eau qui reste. Pliez-les en deux, suivant leur longueur, aplatissez-les légèrement avec la lame d'un couteau et parez-les de forme égale.

Placez ces laitues dans un sautoir ou sur une plaque, foncée avec des légumes émincés, des aromates et des tranches de lard, salez, poivrez et mouillez-les aux trois quarts avec du bouillon gras. Couvrez avec un rond de papier beurré, faites partir en ébullition et placez à four doux pour faire braiser lentement. Enlevez les laitues lorsqu'elles sont à point, dégarez-les des légumes adhérents, rangez-les sur un plat, passez le fond, faites-le réduire vivement en le dégraissant, bonifiez-le avec un filet de Maggi et arrosez-en les laitues. Garnissez avec des croûtons frits et servez.

Avivage des étoffes noires. — Il arrive souvent que les couleurs noires des étoffes sont rouges ou ternies, mais on peut arriver à les raviver par le procédé suivant : On prend de 50 à 75 grammes de bois de campêche que l'on coupe en petits morceaux et que l'on fait bouillir dans une chaudière en cuivre avec une quantité d'eau suffisante pour immerger complètement l'étoffe que l'on veut raviver. Il faut préalablement laver cette étoffe dans de l'eau légèrement chaude, et pendant qu'elle est encore humide, on la plonge dans la chaudière où on la laisse dans la solution bouillante pendant vingt minutes environ ; au bout de ce temps, on retire l'étoffe et on ajoute à la solution 5 à 10 grammes

de sulfate ferreux, qui donne au liquide une coloration noire ; puis, dans le bain ainsi préparé, on plonge une deuxième fois l'étoffe ; au bout d'une demi-heure d'ébullition, on la retire, on l'égoutte, on la laisse refroidir, puis on la rince à l'eau pure. La teinture a repris toute sa fraîcheur.

Boutades.

Au restaurant : — Garçon, qu'est-ce que vous me recommandez aujourd'hui ?

— Il y a du rôti de veau *froid*, que je vous recommande chaudement.

Un cordonnier de la rue Saint-Jacques avait pour enseigne un tableau représentant un passant étendant la main droite sur une paire de chaussures neuves, tandis que sa main gauche essayait de s'emparer d'une oie grasse s'enfuyant ; au-dessous on lisait : « Si tu prends les souliers, laisse au moins là mon oie » (la monnoie).

Un gendre et sa belle-mère, toujours en bisebille, faisant hier de la bicyclette, ramassent ensemble, à la descente d'une côte, une pelle des mieux réussies.

— Tiens, observe un ami, c'est la première fois que je les vois tomber d'accord !

Un Anglais se présente dans un hôtel de Montreux, où il désire faire un petit séjour. Désirant avoir deux chambres contiguës ayant vue sur le lac, il s'adressa au maître d'hôtel en ces termes :

« Aoh ! je voudrais deux chambres l'une dans l'autre avec le visage sur le lac. »

Le duc de Duras voyant un jour le philosophe Descartes devant un excellent souper, lui dit :

— J'ignorais que les philosophes fussent accessibles à la gourmandise.

— Pensiez-vous donc, répliqua Descartes, que la nature a produit les bonnes choses seulement pour les ignorants !

Anderson, le célèbre écrivain danois, était constamment hanté par la peur d'être enterré vivant. Il ne se couchait jamais sans placer au pied de son lit un grand écriteau portant :

JE NE SUIS PAS MORT ; JE DORS

THÉÂTRE. — Notre théâtre a rouvert. Ce n'est pas encore l'ouverture officielle, mais nous en approchons. Déjà, voici les avant-coureurs, les touristes. — Grand succès, jeudi soir, pour la **Tournée Baret**, qui nous a donné *L'anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard, *Fortune* et *Le gendarme est sans pitié*, trois petites pièces jouées à la perfection. — De chaleureux applaudissements ont également accueilli le chansonnier *Xavier Privas*.

A Baret, succède **SARAH BERNHARDT**, qui, lundi 11 courant, nous donnera **La Tosca**, de V. Sardou. Comme on le sait, *La Tosca* est un drame sombre et violent, mais il est habilement agencé et propre à bien mettre en relief l'actrice chargée du principal rôle. Or, nous le répétons, cette actrice est *Sarah Bernhardt*. Vous n'en demandez pas plus, n'est-ce pas ? C'est donc pour lundi. — Billets chez MM. Tarin et Dubois.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Fournitures de bureaux.

Faire-part.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.